Utiliser Sillage | Paramédicaux

3 heures et 30 minutes
SILUTPAR

Objectifs pédagogiques
Niveau 02 Acquérir les fondamentaux
Elaborer un diagnostic dans son domaine de compétence
Organiser, planifier et tracer ses interventions de la prise en soin d'un ou plusieurs patients à l'aide du DPI Sillage

Public(s)
Kinésithérapeute - Ergothérapeute - Orthophoniste
Orthoptiste - Diététicien(ne) - Assistant(e) social(e)
Infirmier de consultation - Infirmier de Pratique Avancée

Pré-requis
Aucun

Modalités pédagogiques
Pratique intensive
Entraînement intensif

Moyens et supports pédagogiques
FORMATEUR
Consultant Progiciel Sillage

Modalités d'évaluation et de suivi
Évaluation en cours et fin de formation
Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des acquis via une certification

Formateur

Programme

Naviguer dans le Dossier Patient (module e-learning) Localiser un patient :
Rechercher un patient
Gérer les listes de patient
Alimenter, rédige et produire des fiches et documents nécessaires à la tenue du dossier (rééducation, social, ...)
Suivre et tracer son activité à l'aide du plan de soins :
Prescrire des soins et surveillances et renseigner les fiches associées
Consigner les relevés de surveillances et valider les soins
Transmettre les informations aux autres professionnels en utilisant les transmissions ciblées (module e-learning)
Créer des documents et les partager par publipostage
Importer des documents
Accéder au DMP
Organiser et suivre son activité :
Planifier un rendez-vous et éditer la convocation
Reporter, replanifier, modifier et annuler un rendez-vous
Patient attendu, accueilli, non venu, rendez-vous honoré
Indisponibilités, réservations, impressions
Coder son activité et collaborer à la saisie des diagnostics
Faciliter son quotidien à l'aide du paramétrage utilisateur des rendez-vous (favoris diagnostics, favoris actes, ...)
Réagir en cas d'indisponibilité du DPI Sillage :
Procédure dégradée

Formation adaptée aux besoins de l'établissement :
Le contenu proposé par le SIB est adapté en fonction de besoins de l'établissement. Les règles d'usage et consignes propres à chaque établissement/service sont proposés par les référents de l'établissement, puis intégrés au programme de formation.
Le programme complet est ensuite validé par les instances compétentes de l'établissement.